

**PROCÈS VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE de BB1601
DU SAMEDI 07/03/2020**

Ouverture de la séance : 10 h 45

Rappel de l'ordre du jour :

Adoption des nouveaux statuts.

Déroulement de la séance :

Le scrutin de cette Assemblée Générale Extraordinaire s'effectuera sans quorum, en vertu de l'article 5, alinéa 2a de nos statuts et il s'effectuera à main levée.

Le bureau de vote est composé du Président, aidé de deux assesseurs : MM. Alain Guillarme et Hubert SPERI, afin de veiller au bon déroulement du scrutin.

Aucun pouvoir n'a été transmis par les adhérents absents.

Les statuts ayant fait l'objet de débats au cours de séances antérieures, il a été directement procédé au vote :

Votants présents : 16

Exprimés : 16

Favorables : 16

Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité.

Fermeture de la séance à 11 h.

Le Président : Cédric GOUJON

Le secrétaire : Hubert SPERI